

LE COURRIER

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES ET DE RÉFLEXION N° 123 DU 22 SEPTEMBRE 2010 - PRIX : 300 FRANCS CFA

Scandale douanier

Le Colonel de douane Ibro Ayouba pris la main dans le sac !



Quelque soit l'avance pris par le mensonge, la vérité le rattrapera en un seul jour. Cet adage s'est illustré à nouveau à travers ce qui est arrivé au douanier « tazartchiste » Ibro Ayouba. En effet, il vient d'être pris la main dans le sac dans une histoire de fraudes douanières. Récit d'un scandale (Lire page 3)

Arrestation de Foukori Ibrahim

L'effondrement d'une dynastie !

Les dessous d'un limogeage !

La FSA et la BCEAO bientôt devant la Cour de Justice de l'UEMOA à Ouaga

Chichis et peaux de banane

L'enfant terrible de Youri regarde ses détracteurs passer tout leur temps à dénigrer et à creuser des trous aussi profonds qui leur haine pour l'y précipiter. Pour y parvenir, ils usent et abusent de toutes les astuces et de tous les stratagèmes pour ternir



l'image de l'homme qui a eu la chance et la force de faire la politique avec intelligence pour que notre Niger puisse émerger. Ces fauteurs en eaux troubles ignorent-ils que ce que la volonté de Dieu a façonné, la haine et la méchanceté n'y peuvent rien ?

Chichis et peaux de banane



mandats d'arrêts internationaux et l'exil, en passant par de sales petits complots comme celui de l'incendie du véhicule de Moussa Keita, ils auront tout essayé.

L'enfant terrible de Youri regarde ses détracteurs passer tout leur temps à dénigrer et à creuser des trous aussi profonds qui leur haine pour l'y précipiter. Pour y parvenir, ils

Depuis plusieurs mois maintenant, spécialistes du mensonge et de la délation, experts en intox et fausses nouvelles, monteurs émérites de faux dossiers, médaillés d'or en achats de conscience et en trafics d'influence se sont ligüés pour mener une sévère campagne de dénigrement contre Hama Amadou, ex premier ministre du Niger, ex président du MNSD-Nassara et actuel président du MODEN LUMANA AFRICA. Et pour cause ? Il dérange, lui qui a su éviter tous les pièges sournois tendus par ses amis d'hier et ses adversaires d'aujourd'hui. De l'affaire des 100 millions du fonds d'aide à la presse qui l'a conduit en prison, aux faux dossiers d'enrichissement illicite et de blanchiment d'argent qui lui ont valu de faux

usent et abusent de toutes les astuces et de tous les stratagèmes pour ternir l'image de l'homme qui a eu la chance et la force de faire la politique avec intelligence pour que notre Niger puisse émerger. Ces fauteurs en eaux troubles ignorent-ils que ce que la volonté de Dieu a façonné, la haine et la méchanceté n'y peuvent rien ?

Mais ceux qui ont choisi comme plat de résistance la médisance et la duplicité ne changeront jamais. Ce sont des âmes en peine à l'esprit rétrograde erreront toute leur vie se cachant derrière des artifices pour justifier leur échec social. Et tandis pour eux car l'Histoire les projettera dans les abysses de l'oubli ...

Norbert

Les dessous d'un limogeage !

Le président de CSRD, le Général de Corps d'armée avait pris un décret le vendredi le 17 septembre 2010 pour mettre fin aux fonctions de l'Inspecteur d'Etat Ayouba Hassane. Cette décision du Chef de l'Etat jette le pavé dans la mare, car elle aurait mis à nu l'indiscipline qui régnerait à l'inspection Général d'Etat, car selon certaines sources, Monsieur Ayouba Hassane aurait manqué l'inspecteur Général Martin Gabriel en le qualifiant de dictateur et d'autres insanités

Motif : l'inspecteur d'Etat Ayouba Hassane aurait eu mandat d'aller

diligenter une inspection au Ministère de la Santé, et il serait parti à l'Hôpital National en lieu et place du Ministère. Ce qui aurait amené Martin Gabriel à rappeler les inspecteurs d'Etat à l'ordre afin d'éviter tout dérapage.

D'autres indiquent que le limogeage de Ayouba Hassane serait lié à une affaire de partage de ristournes. Pour l'heure, tout ce qu'on peut dire, est que le Président du CSRD suit de très près les travaux de l'Inspection Générale d'Etat et de la Commission de moralisation ; c'est le sens de responsabilité.

Maradi :

découverte d'un abattoir d'abattage des ânes !

Selon certaines sources un abattoir d'abattage des ânes serait découvert dans la capitale économique de notre pays. Cet abattoir aurait servi pendant plus de dix ans les vendeurs de viande illicite et autres clandestins sans vergogne et sans moralité.

En tout cas, cette découverte met en cause toute la crédibilité des bouchers et les responsables des ressources animales de Maradi qui,

pendant tout ce temps, n'ont pu mettre hors d'état de nuire ces « bouchers » malfrats. Ces bandits doivent subir toute la rigueur de la loi, pour avoir trompé la vigilance de la population du Katchina. Les agents des ressources animales doivent pour leur part être assidus dans le contrôle afin d'éviter à la population la consommation de viandes illicites.

Lettre de Protestations

Niamey, le 21 septembre 2010

Le Directeur de Publication

A Monsieur le Président de l'Observatoire

Nigérien Indépendant des Médias pour l'Ethique et la Déontologie
Lettre N°002/C/2010 Objet : Protestations.

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre correspondance en date du 20 septembre 2010 à travers laquelle vous m'épingliez à nouveau relativement à un article paru dans notre édition « LE COURRIER N° 121 du 08 septembre 2010 ». A la différence de la première fois où j'avais été condamné sans m'avoir donné l'opportunité de m'expliquer dans l'affaire de la plainte de Monsieur Ali Sabo, cette fois-ci, j'ai eu l'honneur de recevoir une convocation de votre part pour le mardi 14 septembre 2010 mais pour des raisons pertinentes que j'ai évoquées, nous nous étions compris et avons d'un commun accord reporté la rencontre pour le lendemain.

Malheureusement, à la date convenue, l'ONIMED n'était pas au rendez-vous, ou du moins pas au grand complet pour pouvoir tenir sa rencontre. L'un dans l'autre, la responsabilité de la non tenue de cette rencontre vous incombe plutôt qu'à moi. La troisième tentative non plus n'a pas été fructueuse pour raison de santé me concernant. Tout ceci, c'est pour vous dire que je n'ai pas encore été auditionné.

Pour revenir à la plainte de Mme Seini Salou, à aucun moment elle n'a eu à apporter les preuves justifiant sa plainte. A notre sens dans ce genre des cas, l'ONIMED qui ne défend que les valeurs positives incarnées par le journalisme et non des individus se doit également d'être absolument regardant par rapport aux plaintes déposées auprès de son cabinet au risque de se faire le complice de ceux qui ont des choses à cacher.

Je vous rappelle que la dépénalisation n'empêche nullement à toute personne qui se sent diffamée ou offensée de porter plainte devant la justice. Mme Seini Salou est donc en droit, si elle juge réellement les révélations du journal « LE COURRIER » mensongères de s'adresser à la justice. Elle ne l'a pas encore fait de même que la banque BIA citée dans la même affaire.

Par conséquent, le journal « LE COURRIER » maintient les informations contenues dans son article incriminé et n'a pas du tout obligation à brandir ses preuves à l'ONIMED qui ne peut se substituer à la justice.

Du reste, le journal « LE COURRIER » n'a ni insulté ni injurié Mme Seini Salou dans l'article incriminé. Il a plutôt dénoncé une affaire de retrait d'une grosse somme d'argent dans une banque de la place. Si nos informations sont fausses, nous demandons à Mme Seini Salou de fournir les preuves contraires, ce qui nous obligera à publier à son nom un droit de réponse. A contrario, elle s'expliquera avec la commission de lutte contre la délinquance économique, financière et fiscale ou la justice si jamais l'une ou l'autre de ces institutions se saisit de cette affaire.

Le journal « LE COURRIER » a fait son devoir au nom de la patrie et de la justice, c'est pourquoi il se réserve le droit de vous adresser les présentes protestations afin que plus jamais les organes de presse ne soient liés dans l'indépendance de leur ligne éditoriale.

Salutations confraternelles.

La FSA et la BCEAO bientôt devant la Cour de Justice de l'UEMOA à Ouaga

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est appelé à comparaître devant bientôt devant la Cour de Justice de l'UEMOA à Ouaga. C'est pour répondre d'une plainte déposée contre elle par le Fonds de Solidarité Africain (FSA). L'affaire remonte à l'année de la dévaluation du FCFA, c'est-à-dire en 1994. Peu avant cette dévaluation, le FSA avait écrit à la BCEAO pour demander le transfert de l'argent qu'il avait sur son compte au niveau de la banque centrale, soit la bagatelle somme de 6 milliards de FCFA. La banque centrale n'a pas opéré ledit transfert. Et tout naturellement, cela n'a pas été du goût du FSA qui a décidé de poursuivre la BCEAO en justice. Aujourd'hui, le plaignant réclame 15 milliards de FCFA en termes de dommages et intérêts.

Scandale douanier

Le Colonel de douane Ibro Ayouba pris la main dans le sac !

Quelque soit l'avance pris par le mensonge, la vérité le rattrapera en un seul jour. Cet adage s'est illustré à nouveau à travers ce qui est arrivé au douanier « tazartchiste » Ibro Ayouba. En effet, il vient d'être pris la main dans le sac dans une histoire de fraudes douanières. Récit d'un scandale

Le Colonel « syndicalo-tazartchiste » Ibro Ayouba, distributeur agréé des leçons de syndicalisme et de patriotisme, qu'il n'hésite pas à étayer par des arguments religieux n'est en réalité qu'un fonctionnaire pourri.

Et pour cause, il vient d'être pris la main dans le sac dans une affaire de fraudes douanières à quelques encablures de Niamey, plus précisément à Kouré. De quoi s'agit-il exactement ? Il escortait un convoi de camions gros porteurs en direction de la capitale. Première question : un Colonel des douanes qui fait de l'escorte ? Sans doute que cette question qui attiré l'attention du contrôle des douanes de Kouré qui a voulu en savoir plus. Et quand le contrôle en question vient aux vérifications, c'est le scandale. Ache dey, le Colonel Ibro Ayouba est un fraudeur. Dans son escorte, des camions

bondés de pneus (176) pneus et des jantes .

Ce ne sont pas des pneus de petites voitures mais des pneus de camions gros porteurs. Mais le scandale dans tout cela, ce que dans le convoi de Ibro Ayouba, les choses ne sont pas en règle. Actuellement, l'affaire se trouve au niveau de la commission de discipline de la douane.

Ibro Ayouba court le risque de radiation du corps des douanes et peut être même la prison. Deuxième question : qui a mis la puce à l'oreille du contrôle de douane de Kouré ? Ou bien un simple flair des douanes comme c'est le cas très souvent. Est-ce la première fraude du Colonel Ibro Ayouba ?

Autant des questions qui ne tarderont pas à trouver rapidement des réponses. Car la honte du Colonel Ibro Ayouba n'est pas n'importe quelle honte.



Celle-là va courir comme le feu, au regard de la personnalité sulfureuse de l'homme sur qui elle est arrivée. Ce syndicaliste autrefois très respecté, donné comme étant celui qui a conduit le Syndicat National des Agents des Douanes (SNAD) à son apogée a fait découvrir aux Nigériens l'image d'un fossoyeur de la démocratie tapis dans l'ombre. Il avait soutenu mordicus le projet anticonstitutionnel de Mamadou Tandja de se maintenir au pouvoir au-delà

de son deuxième et dernier mandat légal à la tête du pays. Il n'a pas hésité à pactiser avec ce diable de la « Refondation de la République » et à cautionner la violation du serment coranique.

Après Mamadou Tandja et bien d'autres « tazartchistes » qui, le 18 février 2010 ont payé pour leur parjure, c'est au tour du colonel Ibro Ayouba de subir la colère de Dieu. Ainsi, finissent les adeptes du mensonge.

Norbert

L'hôtel Gawéye :

Vers la fin de ses problèmes

Depuis la nomination d'un nouveau directeur à l'hôtel Gawéye, le commun des Nigériens commencent à croire et à se dire qu'un nouveau départ est amorcé extirpant la société et ses travailleurs de la hantise du chaos. Aujourd'hui, avec la nomination d'un technicien de la chose selon certaines sources, les choses vont s'arranger, si bien sûr les travailleurs de leur part s'y mettent car il y va de la survie de la société et de leurs emplois. Au cas contraire, les autorités seront obligées de procéder à une compression. Il faut dire que les autorités

de la transition sont décidées à mettre l'hôtel sofitel Gawéye sur les rails ; et il n'y a aucun doute qu'elles y parviendront car, il y va de la crédibilité de notre pays. Pour ce faire, le nouveau responsable doit impérativement se mettre au travail afin d'apurer et honorer les dettes et engagements pris par la société ; car a-t-on coutume de dire qui paye ses dettes, s'enrichit !

Aussi pour éviter tout conflit, les employés de leur côté se doivent d'exécuter leurs tâches dans la règle de l'art et surtout s'épargner de certains dérapages qui inéluc-

tablement vont entamer davantage la marche de l'entreprise. En tout état de cause, l'histoire jugera tout celui ou toute celle qui contribuera à la décadence de notre joyau national qu'est l'hôtel Gawéye. D'ailleurs pour beaucoup d'observateurs, les employés de l'hôtel contribuent d'une certaine façon à sa destruction, il faut donc un sursaut patriotique pour que certaines choses néfastes ne se reproduisent plus, afin de bannir à jamais les mauvaises pratiques qui font honte à notre pays. A bon entendeur salut !

Ali Soumana

Le Courrier

Hedomadaire d'informations générales et de réflexion

Tél : 96 97 87 57
21 66 21 43
96 88 74 09

Siège : R D F N
(Face Fonction Publique)

E-MAIL :
lecourrier_niger@yahoo.fr
Directeur de Publication
Ali Soumana

Impression : NIN
Tirage
1000 exemplaires

Arrestation de Foukori Ibrahim

L'effondrement d'une dynastie !

Foukori et deux responsables de la NIGELEC à la prison de Kollo, Aboul Aziz Mayaki (son gendre), Sarki Salé Foukori et le DG des Etablissements Tallé (Moumouni) à la prison de Say

Après quelques jours passés dans les locaux de la Police Judiciaire de Niamey, l'ex Administrateur de la NIGELEC, Ibrahim Foukori se trouve à présent à la prison de Kollo. Pour combien de temps ? Allahou Wa Allam ! Dans son affaire d'autres victimes et par n'importe lesquelles. Il y a son fils Sarki Salé Foukori et son gendre Abdoul Aziz Mayaki qui se retrouvent au camp pénal de Say. On peut citer dans la liste, le responsable des Etablissements Tallé, Moumouni qui est « parti » aussi à Say. Il y a Maman Sani, Directeur Régional de la NIGELEC Maradi et Liman Gamadadi qui vont tenir compagnie à Foukori à Kollo. Pour la famille Foukori, c'est le déclin comme l'avait vécu la famille de l'ex Président de la République Mamadou Tandja. Ce qui est arrivé à Foukori et à sa famille se sentait venir. Surtout que l'ex Administrateur est donné par une bonne partie de l'opinion comme étant assis sur une fortune colossale amassée du temps de régime de Mamadou Tandja qui l'a vu régner pendant près de dix (10) ans à la Nigérienne d'Electricité (NIGELEC). On avait entendu qu'il possède une écurie électrifiée et climatisée, une vingtaine de villas à Niamey, des immeubles et propriétés à l'extérieur, des affaires qui vomissent quotidiennement des sous et des comptes bancaires garnis. Il y a même une anecdote selon laquelle, un jour, un Foukori junior s'était mou-

ché avec un billet de 10 000 FCFA craquant. Vérités, pures imaginations ? Une chose, ou disons deux choses sont tout de même sûres : L'ex Administrateur Délégué de la NIGELEC est riche. Et l'Inspection d'Etat diligentée à la NIGELEC a mis à nu des gros et graves manquements qui ont valu à Ibrahim Foukori et à toutes les autres personnes détenues des chefs d'accusation très graves. Parlons de ces chefs d'accusation Pour Foukori, les chefs d'accusation sont les suivants : Refus d'exécution des décisions de justice, Faux, usage de faux et détournement de deniers publics, travaux sans justification, abus de biens sociaux et abus de confiance par salarié. Au total, Foukori doit rembourser 2 813 822 676 FCFA. Messieurs Mahamane Sani et Liman Gamadadi sont poursuivis pour faux, usage de faux et détournement de deniers publics. Sur leurs têtes pèse 753 993 818 FCFA. Pour Abdoul Aziz Djibo Mayaki, c'est faux, usage de faux, collusion, manœuvres frauduleuses dans l'accès aux marchés publics. Lui doit rembourser 871 161 166 FCFA. Hassane Nouhou, un autre larron est appelé à répondre de faux, usage de faux, collusion, manœuvres frauduleuses dans l'accès aux marchés publics. Il doit rembourser 766 478 955 FCFA. L'ancien Secrétaire Général de la NIGELEC, Boukari Adamou est tout simplement libéré. Il a écopé d'un non lieu.



En tout et pour tout, il y a la bagatelle somme de 5 405 456 615 FCFA que l'Etat doit récupérer dans cette affaire. Il faut toutefois préciser que toutes les personnes arrêtées bénéficient de la présomption d'innocence tant qu'ils n'auront pas été jugés.

Les implications politiques de ces arrestations

Encore une fois, c'est le Mouvement National pour la Société de Développement (MNSD Nassara) qui prend un sérieux coup. Ibrahim Foukori, faut-il le rappeler, est président de la section

MNSD Nassara de Diffa, membre du Bureau Politique National dudit Parti, tandis que Abdoul Aziz Djibo Mayaki préside aux destinées de la coordination départementale MNSD Nassara de Kollo. C'est donc une grosse perte et un bon dégât pour le parti de Seini Oumarou, de surcroît à un tournant de la vie politique où l'on s'achemine vers l'organisation des élections générales qui vont consacrer le retour du Niger à une vie constitutionnelle normale.

Ali Soumana

La déchéance d'un Tazartchiste !

Depuis l'effondrement de la refondation, les refondateurs, les plagiaires et autres tazartchistes semblent être à la recherche d'un « refuge ». C'est le cas de Kassoum Moctar qui, depuis la chute de leur gourou Tandja Mamadou, se serait jeté dans une errance sans précédent, avec surtout la dissolution de son association et celle de sa marraine Laraba Tandja. Aujourd'hui, il semble que l'ancien ministre de la communication et porte parole du gouvernement du régime déchu aurait trouvé un nouvel horizon ou du moins, il aurait fait un « come back » dans sa formation politique notamment au RSD Gaskiya. En

tout cas pour l'heure, il ne pourra plus parler au nom de la société civile car, il aurait été aperçu à une déclaration du parti de Cheffou Amadou ce qui fait de lui un homme politique affiché, militant donc du RSD, un autre parti opportuniste politique et tazartchiste de renom. Moctar Kassoum, c'est un rappel, était l'un des tazartchistes le plus zélé qui avait œuvré pour la démolition de la Démocratie dans notre pays, en portant atteinte à notre République et à la liberté des citoyens et aujourd'hui qu'il est en déchéance il ne sait plus comment faire pour pouvoir redorer son blason et trouver l'équilibre.

Point de presse du Président de la CENI

Le nouveau chronogramme des élections officialisé

Faire le point sur le processus électoral au Niger afin de mettre tous les Nigériens au même niveau d'information, tel a été l'objectif principal de la sortie du Président de la Commission Electorale Nationale Indépendance (CENI), Ghusmane Abdourahamane en date du samedi 18 septembre 2010. Les préoccupations de l'heure ont été bien choisies. Il s'agit du chronogramme des élections, du vote des Nigériens à l'extérieur, du budget de la CENI et bien d'autres questions subsidiaires. Pour l'essentiel, on peut retenir les choses suivantes :

Pour ce qui est du chronogramme de la CENI, après plusieurs analyses et réflexions, le calendrier a été retenu comme suit : 30 septembre 2010, remise du fichier électoral ; 31 octobre 2010, référendum constitutionnel ; 08 janvier 2011, Elections locales (municipales et régionales) ; 31 janvier 2011, Elections présidentielles 1^{er} tour couplées des législatives ; 12 mars 2011, Elections présidentielles 2^{ème} tour ; et enfin 6 avril, investiture du nouveau Président de la République. Il faut rappeler que c'est là le deuxième chronogramme de la CENI. Si le premier a été ainsi révisé, c'est pour un certain nombre de raisons. Tout d'abord, il y a eu le retard pris dans la mise en place de la CENI qui devrait intervenir le 5 mai 2010 mais qui n'a pu l'être que le 14 juin 2010. Ensuite et enfin, il y a eu l'obligation de respecter les délais légaux contenus dans le code électoral. Avec la signature du Programme d'Appui au Processus Electoral au Niger (PAPEN) et le début de la réception du fichier électoral, tout porte à croire que le Niger est désormais parti pour le respect de son calendrier électoral.

Pour le cas du vote des Nigériens à l'extérieur qui continue à défrayer la chronique, la CENI de déclarer qu'il ne re-

lève pas de ses compétences de prendre la décision finale. Cette décision appartient au Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie (CSRD). Toutefois, la question a fait l'objet d'un débat qui a réuni la classe politique, la CENI autour du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Décentralisation et des Affaires Religieuses. Au cours de ce débat, la classe politique, à cause des certaines contingences (finances et temps), a demandé de table sur le vote des Nigériens à l'extérieur.

Enfin s'agissant du budget de la CENI, Mr Ghusmane Abdourahamane de revenir sur les 30 milliards de FCFA déterminés par son institution et qui ont suscité beaucoup de réprobation au sein d'une partie de la société civile. Ce budget n'a rien de faramineux au regard du nombre de scrutins à organiser (6 scrutins au total) dans un temps réduit et sur un territoire aussi vaste (qui fait 1 267 000 Km²). D'ailleurs ajoutera-t-il, le Niger est l'un des pays où l'organisation d'élections coûte moins chère. Et cela est reconnu même par le Système des Nations Unies. Au Niger, le coût par électeur est de 0, 70 dollars US contre 30 dollars US par électeur en Côte d'Ivoire. Toujours sur le budget de la CENI, Mr Ghusmane n'a pas manqué d'évoquer les 3 milliards de FCFA alloués par l'Etat à son institution qui ont servi à l'exécution des dépenses liées à la révision exceptionnelle du Fichier Electoral et au recensement des Nigériens à l'extérieur.

Enfin le Président de la CENI de saluer une fois de plus la signature du PAPEN portant sur environ 21 milliards de FCFA qui seront mobilisés et versés dans un panier commun dont la gestion incombera au PNUD pour accompagner le processus électoral au Niger.

Alpha

L'indépendance de la CENI à rude épreuve

Le mardi 7 septembre dernier, les Nigériens ont unanimement apprécié la contribution de la Communauté Internationale à l'issue de la signature d'un document d'appui aux élections 2010 – 2011 dénommé « Projet d'Appui au Processus Electoral au Niger (PAPEN) ». Ce fut un ouf de soulagement pour la CENI mais surtout pour l'ensemble de nos concitoyens. Les 21 milliards de francs CFA ainsi mobilisés par les Partenaires Techniques et Financiers vont permettre l'organisation des différents scrutins au cours de la Transition afin que le Niger retrouve le chemin d'une vie constitutionnelle normale. Alors que tout le monde croyait que cette aide financière allait échoir dans le compte bancaire de la CENI pour que celle-ci puisse l'utiliser à bon escient et en toute indépendance, le PNUD se serait érigé en ordonnateur des dépenses en achetant et en livrant tous les matériels électoraux de tous les scrutins, en effectuant des commandes en lieu et place de la CENI, en octroyant des marchés de gré à gré à des fonctionnaires expatriés. Le PAPEN qui est en train de centraliser toutes les contributions des bailleurs de fonds serait-il un projet à la fois d'appui et d'exécution ? En tout cas, selon certaines informations, il semble qu'aucun prestataire ou fournis-

seur nigérien n'aurait été consulté. Par contre, des marchés auraient doré et déjà été octroyés à certains fonctionnaires, détournant ainsi les nobles desseins de la communauté internationale à leurs seuls profits. A cela il faut ajouter que le PNUD serait en train d'embaucher des experts en ceci ou en cela dont l'unique objectif serait de faire profiter cette manne à des expatriés tapis dans ses services. Il semble aussi que tous les achats auraient été faits à Copenhague par des sociétés « écrans » appartenant à des fonctionnaires des Nations Unies. Si la CENI ne peut pas en toute liberté planifier et coordonner les dépenses relatives aux différents scrutins, on peut dire que quelque part, son indépendance est mise à rude épreuve. Pour de nombreux observateurs, c'est même l'indépendance de notre pays qui serait mise en cause. Nous prendrait-on encore pour de « grands enfants » ? Où est-ce là les clauses contenues dans le PAPEN. Si tel est le cas, alors nous avons encore été grugés. Mais nous disons tout simplement que les Nigériens sont suffisamment matures pour organiser eux-mêmes leurs propres élections. Ils l'ont démontré à plusieurs reprises de par le passé.

S.M

Sodjey wandiya cherche soutien !

Haoua Kapochichi est une jeune femme d'une trentaine d'années qui depuis un certain temps a embrassé la musique. Connue sous le sobriquet de Sodjey wandiya, elle a commencé à s'intéresser à la musique moderne du temps de Dagné, le célèbre chanteur de l'orchestre Toubal de Dosso. Et depuis Haoua a fait une percée considérable dans le domaine musical et peut même être considérée comme une diva au Niger. Dans son répertoire musical plusieurs morceaux dont Sodjey wandiya qui est un véritable chef d'œuvre. Mais, depuis quelques temps, une certaine léthargie a gagné notre cantatrice nationale qui, après la mort de Dagné, avait commencé pour sa part à donner goût et élan à la musique moderne nigérienne dans le Zigui. Aujourd'hui, Haoua Kapochichi semble être laissée pour compte avec une maquette en main sans aucun soutien. Apparemment, avec la situation

que traverse Sodjey wandiya, la promotion de la musique moderne nigérienne n'est qu'un vain mot, illusoire et chimérique. Le Ministère de la Culture se doit alors de prendre son cas, au delà le Chef de l'Etat, Président du CSRD Salou Djibo à qui elle s'est directement adressée pour demander un appui dans une émission diffusée sur les écrans de la Télévision Nationale. Salou Djibo doit faire alors quelque chose, au nom de l'orgueil et de l'honneur reconnus chez le peuple Sonrai ; car il est d'une obligation pour un sonrai de répondre aux sollicitations d'un Zarma et de surcroît la femme Zarma. En tout cas, nous au « Courrier » même si c'est le « mogo » de Mayayi en l'occurrence Ali Sabo qui nous demande un sac de feuilles de moringa nous allons le lui offrir. Donc à Salou Djibo d'apporter un appui financier à Haoua Kapochichi pour la production de son album. Culturellement ! **Ali Soumana**

La grogne des habitants du Quartier

Les deux stations d'essence avoisinantes du quartier Banifandou II vont-elles être supprimées ? Ou disons, la station service de la compagnie de transport SONEF qui n'a pas encore de quitus définitif du Ministère des Mines et de l'Energie et dont le chantier de construction vient d'être arrêté pour raison de grogne des habitants du quartier Banifandou II va-t-elle être complètement dégagée ? C'est en tout cas là, le souhait de la population de Banifandou qui ne désarme pas. Devant les dangers que constitue l'existence de ces deux stations service pour sa santé et son environnement, la population de Banifandou II va de manifestations en manifestations et de déclarations en déclarations. Et vraisemblablement, l'affaire est tombée dans l'oreille de la Coordination de la Société Civile Nigérienne (CSCN) de Mahaman Hamissou Moumouni qui ne badine pas quand il s'agit de défendre la cause des pauvres et des faibles. D'ailleurs lors de sa conférence publique organisée le lundi 20 septembre 2010, le président du CSCN a évoqué le problème de

Banifandou II demandant carrément la suppression des deux stations d'essence. Les dangers qui tournent autour de la construction des deux stations ont été mis en exergue par deux techniciens du Ministère des Mines et de l'Energie qui ont fait une inspection des lieux. Ces dangers tels que relevés dans leur constat sont les suivants : l'accroissement du trafic des véhicules augmentera le risque d'accidents surtout pour les enfants ; l'accroissement des risques de maladie liés à l'augmentation des gaz polluants éjectés dans l'environnement ; en cas d'incendie ou d'explosion dans l'une des stations-service, l'autre peut être rapidement atteinte engendrant ainsi des impacts négatifs importants sur l'environnement et la vie des habitants. Notons que les deux stations en question sont séparées, d'après le constat des deux techniciens, de 25 mètres seulement. Vivement donc que les autorités saisissent à temps la portée des dangers qui guettent les habitants du quartier Banifandou II avant que l'irréparable ne se produise.

K.S

Halte à la « mendicité » dans le milieu de la presse

Enfin la décision tant attendue est tombée. Longtemps condamnée du bout des lèvres par des journalistes et autres responsables des médias, tantôt désapprouvée par les organisateurs des événements eux-mêmes, la pratique a fait son petit bonhomme de chemin au point où des journalistes de plus en plus nombreux en ont fait leur métier. Regroupés en réseaux de renseignements, ils sont au courant du moindre petit atelier ou séminaire. A la fin, ce qui les intéresse, c'est la liste des journalistes. Invités ou pas, ils s'inscrivent et exigent d'être rétribués. C'est pour mettre fin à cette pratique qui fait honte à la profession que le Président du Conseil d'Administration a écrit aux organisateurs des événements

L'Association Maison de la Presse du Niger constate avec amertume la persistance d'une mauvaise pratique qui consiste à gratifier les journalistes et assimilés sur les lieux de reportages. Cette pratique discrédite le métier de journaliste et ouvre la voie au gain facile. Aussi certains individus sous le couvert de journaliste font de ces gratifications leur principale occupation. Rappelons que le rôle du journaliste est de collecter, traiter et diffuser l'information. En contre partie il bénéficie d'un salaire que son employeur a l'obligation de lui as-

surer. Toute autre forme de rémunération, peut être assimilée à une corruption. Or la corruption est non seulement condamnée par la loi ; pire elle contribue à une manipulation de l'information qui pourrait avoir des conséquences incalculables pour la société. Pour la crédibilité de la presse nigérienne et pour une information saine et crédible, l'Association Maison de la Presse invite instamment toutes les structures organisatrices d'événements à mettre fin définitivement à cette très mauvaise habitude qui n'honore pas ce métier si noble. **B. Diallo**

Ecobank

Rapidtransfer

Un moyen rapide, pratique et fiable de transférer de l'argent en Afrique.



Présent dans plus de pays en Afrique que n'importe quelle autre banque au monde.

Bénin • Burkina Faso • Burundi • Cameroun • Cap-Vert • Congo (Brazzaville) • Congo (République Démocratique) • Côte d'Ivoire • Gabon • Gambie • Ghana • Guinée • Guinée-Bissau • Kenya • Libéria • Malawi • Mali • Niger • Nigeria • Ouganda République Centrafricaine • Rwanda • São Tomé e Príncipe • Sénégal • Sierra Leone • Tanzanie • Tchad • Togo • Zambie

www.ecobank.com

Ecobank
La Banque Panafricaine

Agence Amintchi



Voyages & Tourisme



Assistance aéroport
Colonie de vacances.

Ventes et émissions
des billets

Réservation d'hôtel,
Fret, Transit, Location



Voyage & Tourisme

Amintchi Voyage et Tourisme BP 2605-Niamey-Avenue de l'Amitié Kelley-Est

Tel : (227) 20 73 30 32 - Fax : (227) 20 73 30 31 - Email : agencedevoyagesamintchi@yahoo.fr